RAPPORT DE Mr. Flmet S. DORSAY
Délégué de I'Ambassade des Etats-Unis et de la "Library of Congress"
Au Congrès de la Fédération Internationale des Archives du Film
Vence (A. $\mathrm{H}_{0}$ ) - 24 Octobre/2 Novembre 1953.

Contrairement à ce que l'on dit des jeunes nations qui vivent dans le présent et tournent leur regard vers l'avenir, les Etats-Unis d'Amérique ne négligent pas entièrement leur passé. Dire qu'ils se penchent sur ce passé serait exagéré, mais le peuple et le Gouvernement font un effort sérieux pour préserver leurs traditions et les oeuvres créées dans le passé.

Ceci dit, vous trouverez tout naturel que l'art cinématographique qui jouit d'un essor considérable aux Etats-Unis et que certains esprits tendent même à identifier avec ce pays, ait une grosse part dans ces traditions et que l'Amérique veuille en conserver les productions les plus marquantes.

Pour vous donner une idée de $1^{\prime}$ ampleur de la production de films aux Etats-Unis, il suffit de citer quelques chiffres: de 1912 à 1950, donc en 38 années, plus de 20.000 sujets ont été sortis. Ce chiffre ninclut pas les milliers de courts métrages produits à la même époque.

Qu'a-t-on fait pour conserver et classer cette avalanche de pellicules à l'intention des futurs usagers: étudiants d'histoire, de moeurs, de coutumes, producteurs de documentaires désirant utiliser certains anciens plans pour faire du montage ? J'essayerai de vous rappeler, on quelques mots, ce qui a été accompli aux Etats-Unis à cet égard.

Les Européens qui ont l'esprit méthodique et qui étudient la vie aux Etats-Unis se trouvent déconcertés par certains facteurs typiquement américains, par exemple le manque de centralisation dans les fonctions publiques et aussi la grande part accordée à l'entreprise privée dans des oeuvres qui, en Europe, ne seraient confiées qu'aux Pouvoirs Publics.

L'archiviste de films qui rèverait d'une cinémathèque unique pour son pays serait plutôt déçu de ce qui se passe outre-Atlantique. La grande masse de films à laquelle j'aị fait allúsion n'est pas concentrée en un lieu, ni classée entièrement, lojn de là. Ce travail, si utile à nos yeux, est assuré par plusieurs organismes parmi lesquels il faut citer en premier lieu la "Library of Congress", (notre bibliothèque nationale).

Les "National Archives" (nos archives nationales) sont également dépositaires d'un contingent considérable de films gouvernementaux tels que ceux produits par les Ministères de l'Agriculture, du Comnerce, du Travail et de la Défense Nationale, etc...

Il y a aussi le "Musée d'Art Noderne" de New-York quí, comme vous le savez, a le mérite non seulement de préserver les chefs-d'ocuvre cinématographiques du passé, mais aussi de les faire connâtre méthodiquement et efficacement à la génération actuelle. Je ne $\mathrm{m}^{\text {rétendrai pas sur le travail }}$ du Musée, étant donné qu'il ost membre effectif de votre Fédération internationale et que son délégué, ici présent, se chargera beaucoup mieux que moi de vous entretenir de ses activités les plus récentes.

Enfin il y a encore dans le domaine privé, les grandes Universités, dont los Facultés d'Art Moderne, d'Histoire, de Linguistique, ont toutes leur petite cinémathèque contenant les moyens audio-visuels susceptibles de rehausser I'enseignement théorique des matières respectives. Il y a aussi la "George Fastman House" de Rochester, dont le délégué vous parlera avec beaucoup plus de compétence que je ne saurais le faire.

La "Library of Congress", comme $I^{1}$ indique son nom, a été fondée dès le début de la République, en 1800, par Décret du Parlement pour $1^{i}$ usage exclusi.f de ses membres. Cependant cette restriction fut vite relâchée, car les trésors de cette bibliothèque sont accessibles aujourd'hui à toute la nation. Comme toutes les bibliothèques nationales dignes do ce nom, elle contient non seulement des livres, mais des documents historiques rares et irremplaçables, qui peuvent être consultés sur place et, dernièrement, par voie de microfilms. La bibliothèque renferme aussi actuellement plus de 11,000 disques de chansons folkloriques accompagnés de matériel explicatif, qui ont été enregistrés sous la direction du Dr. Emrich.

La "Library of Congress", comme votre Bibliothèque Nationale, est dépositaire de toutes les oeuvres imprimées aux Etats-Unis, pour lesquelles le droit de copyright a été demandé, c'est-à-dire presque pour tous les livres d'origino américaine. C'est précisément par rapport au copyright que certains filins ont été déposés à la "Bibliothèque du Congrès".

Je n'ai pas besoin de vous dire les raisons qui poussent les producteurs à protéger leurs films contre les plagiaires et les pirates de l'industrie. Ces films déposés en vue du copyright forment pour ainsi dire le noyau de la collection cinématographique de la bibliothèque, mais en vérité, à l'origine, la "Library of Congress" a hérité d'un grand nombro d'anciens films muets tirés en positif sur papier. Ce fut le vrai commencement de cetto activité.

Pendant et après la deuxième guerre mondiale une énorme quantité de films appartenant à l'ennemi ot mis sous sequestre, fourent confiés à la Bibliothèque, ainsi que des films de guerre pris à l'ennemi.. De même tous ceux qui étaient sortis dos services cinématographiquos de I'armée américaine, furent ajoutés à cette collection toujours grandissante.

Une telle accumulation de films historiques produits au prix d'énormes sacrifices tant financiers qu'humains, ne pouvaient étre laissés à l'abandono Il était évident, dès lors, que les moyens de fortune employés auparavant devaient être remplacés par une organisation jouissant de moyens suffisants pour en assurer la conservation, le classement méthodique et la distribution aux usagers.

C'est on 1946 que le Dr . Luther Evans, Conservateur de la bibliothèque nationale, présenta au Congrès un projet de budget minimum destiné à supplé-menter les donations privées - telles que celle de la "Rockfeller Foundation" considérables on elles-mêmes, mais insuffisantes pour un programme aussi ambitieux. Ce programme comportait de nouvelles méthodes de conservation muséographique, tout un système de fiches et de cartes. La cartathèque des films de la "Library of Congress" devait servir de modèle aux autres cinémathèques, avec ses fiches standard portant le titre de chaque film, sa date de sortie, sa durée, le nom de son producteur, les annotations concernant le format, la couleur, le synopsis du scenario et autres références utiles.

Tous ces projets amorcés en 1946 se présentaient sous d'heureux auspices. Le premier catalogue contenait plus de 50.000 titres de films déposés à la Bibliothèque et la deuxième édition devait en contenir 70.000. Nais la place et les moyens ne permettant plus de conserver tous les films produits, on envisagea une méthode de sélection: le travail fut confiéé au Musée d'Art Noderne qui devait revoir toutes les productions faites aux Etats-Unis et proposer celles qui étaient dignes d'ôtre conservées pour la postérité. On envisagea aussi un service do tirage pour permettre aux personnes intéressées d'obtenir des copies et de conserver intacte l'édition originale de la biblio-thèque.

Il y a là tout un processus comploxe dont je ne pourrai vous donner les détails et qui, de toute façon, n'a pas été ontièrement appliqué car, par la suito, dès 1948 , les activités de la Section Films de la "Library of Congress" ont été suspendues jusqu'à nouvel ordre, le Parlement $n^{\prime}$ ayant pas voté le budget nécessaire.

Tout ce matéricl réduit à un format standarisé devait ĉtre imprimé par la Bibliothèque du Congrès et mis à la disposition des cinémathèques américaines et étrangères.

Les dons de films continuent à affluer et les domandes de copyrights aussi. Dans ces conditions, on s'étonne que la "Library of Congross" ait trouvé le moyen de rendre quelque service. Pourtant nous appronons que la 20th Century Fox a tourné en 1953 un film sur le désastre du "Titanic" d'après les séquences recucillies dans les archives de la "Bibliothèque" qui avait conservé un film d'actualité pris on 1912 au départ du grand navire, et un autre sur l'arrivée des rescapés. Grâce à ces documents historiques, la FOX a pu donner un'cachet d'authenticité à sa production. Ce cas est un exemple frappant de l'avantage des cinémathèques officielles.

Voici un autre exemple remarquable de l'utilité des cinémathèques. Le réseau de télévision NBC a diffusé une série de films historiques intitulée "Victoire sur Mer", composée de 26 séquences sur les opérations navales de la demière guerre. Plus de 20 millions de mètres de films sont entrés dans la composition de cette série provenant des cinémathèques de 10 gouvemements différents. Naturellement la Bibliothèque du Congrès y a contribué pour sa part. C'est justement l'avènement de ce nouveau moyen miraculoux qu'est la Télévision qui exige de la part des archivistes de films un nouvel effort d'organisation et de conception.

Sous le régime constitutionnel des Etats-Unis, les budgets sont votés d'année en année, ce qui a I!inconvénient d'empêcher les projets de longue durée ou du moins de les limiter, car un Parlement qui fait preuve de beaucoup difintérêt envers certains problèmes on 1953 peut ôtre forcé, par suite des évènements domestiques ou mondiaux, de consacrer ses offorts à d'autres problèmes plus urgents. Donc, dans l'organisation de la "Bibliothèque du Congrès", I'établissement des priorités entre les diverses sections - tellos que livres, traductions on braille pour aveúglos, manuscrits, disques folkloriques, partitions musicales, microfilms et surtout films - doit ôtre une tâche ingrate ct difficile étant donné que le Parlement américein spécifie très souvent quelles sommes peuvent être allouées à chaque activité.

Il faut espérer que les futurs législateurs se rendront à l'évidence et reconnapitront l'importance primordinle des cinémathèques conme moyen non seulement d'enseignement, mais aussi de conservation du patrimoine national. Ils devront aussi recomnitre que le libre échange des films documentaires, scientifiques et historiques entre les nations est l'un des moyens los plus efficaces du resserrement des liens entre les pouples.

Les séances de votre Congrès à Vence feront ressortir ce qui a été accompli dans ce domaine dans les páys représentés et la comparaison renduc possible par l'échange des données profitern à tous. Pour ma part, je suis sar que $j^{\prime}$ en emporterai plus que je $n^{\prime} y$ ai apporté et je me propose, comme observateur délégué par l'Ambassade des Etats-Unis et la Bibliothèque du Congrès, de noter soigneusement les propositions constructives qui seront très certainement faites pendant le Congrès.

Je ne vous ai certainement rien appris on constatant que les archivistes de films aux Etats-Unis se sontent souvent impuissants à la tôcho vu lo rendement toujours croissant de la production cinématographique et c'est jarce qu'ils sont conscients de cettc disproportion entro leurs moyens actuols ot l'immonsité de la tâche qu'ils voulent profiter de l'expérionco de leurs confrères à l'étranger.

Fh conclusion, si j'ose exprimer unc pensée personnclle, une espèce do crodo de la profession, c'est que los archivistes do films do tous los pays sont les dépositaires et garaions d'un matériel de la plus haute importanco, d'un matériel infiniment précieux pour la conservation duquel ils ont non sculement lo droit, mais aussi lo dovoir d'exiger l'appui do leur public et de leur Gouvemement.

ORGANISATIONS AMFRICAINES MAINTENANT DES CINFNATHEQUES

Library of Congress, Washington National Archives, " Office of Education, "

Department (Ministère) of Agriculture, Washington
"
1 of National Defense "
" of State
"
"
(Tous les Ministères ont, pour ainsi dire, leur cinémathèque) Museum of Modern Art, 11 West 53rd Street, New York 19, NoY. George Eastman House, Rochester, N.Y.

Et de nombreuses autres institutions, dont les grandes Universités.

